

# CONTRAT

ENTRE

, Nommé ci-dessous le Modèle

ET

, Nommé ci-dessous le Photographe

1. Le Modèle déclare avoir posé librement et volontairement pour être photographié par le Photographe.
2. Le modèle reconnaît avoir eu la faculté d'effacer tout cliché directement sur la carte mémoire de l'appareil.
3. En contre partie du temps de pose, le Photographe s'engage fournir des versions retouchées par les soins du Photographe des photographies de la séance retenues conjointement pas le Photographe et le Modèle
4. Le Modèle reconnaît avoir pris connaissance de la législation en vigueur sur les droits d'auteur s'appliquant aux photographies, soit sur le site du Ministère de la Culture, soit en les demandant au Photographe.
5. Le Modèle autorise le Photographe à faire usage de façon gracieuse, de toutes les photographies prises.
6. Dans le cas où les photographies seraient utilisées commercialement, le pourcentage des bénéfices est fixé à 25 % sauf avenant contraire.
7. Le modèle peut demander à acheter ultérieurement les photographies où elle apparait au tarif en vigueur au moment où elle le demande si elle ne veut plus que ces photographies soient utilisées par le photographe.
8. Cette autorisation est valable pour une période de trois années en ce qui concerne l'utilisation sur le réseau internet sauf pour les photographies acquises financièrement par la photographe pour lesquelles il n'y a pas de limite de temps.
9. Le Modèle peut utiliser les photos retouchées et portant la signature du Photographe à titre non commercial à condition d'y indiquer le nom du Photographe, de ne pas les avoir modifiées ou fait modifier.
10. Le Photographe et le Modèle s'engage mutuellement à ce que les légendes, commentaires ou tout autre texte accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne porte pas atteinte à la réputation, à la vie privée, et au travail du Modèle ou du Photographe.
11. Les photographies ne doivent pas être utilisées dans un cadre qui pourrait entraîner ou inciter à commettre des actes illégaux comme la pratique de la prostitution

Fait à Paris le .....en deux exemplaires.

Le photographe

Le Modèle